

De toute façon, nous n'acceptons pas cet article. Au cours de la dernière année, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une certaine évolution vers le pouvoir absolu, plus ou moins contrôlé par le comité central, par la troïka; on tend vers le pouvoir absolu. C'est ce qu'on projette. La mesure initiale a déjà été prise. Il s'agissait de faire taire les députés ministériels de l'arrière-ban et ensuite les députés de l'opposition. La troisième phase est maintenant en cours: museler la presse. Le gouvernement a déjà assez bien réussi avec Radio-Canada et certains autres journalistes qui se sont prostitués, mais Dieu merci, il y a encore un groupe de journalistes et d'éditeurs indépendants qui disent la vérité.

La presse se rend compte de la tendance. Des journalistes ont été rabroués dernièrement à London parce qu'ils n'avaient pas expliqué convenablement le projet de loi du gouvernement sur les langues. En fait, le premier ministre a cru bon de donner lui-même des explications.

● (3.20 p.m.)

En outre, d'année en année, l'activité des comités s'est accrue. Chaque député a dû faire partie d'au moins deux comités. Les comités se réunissaient à toute heure et ils ont étudié toutes sortes de questions. Certains ont même parcouru le pays pour fins d'enquête. Mais il est devenu de plus en plus évident que l'importance accordée aux comités n'avait qu'un but: tenir occupé ce service silencieux.

La véritable raison de l'importance accordée aux comités n'a pas d'abord été évidente, mais, elle l'est vite devenue. On nous a dit que les questions seraient renvoyées aux comités, où les délibérations plus libres produiraient plus de renseignements. On nous a dit qu'un plus grand nombre de témoins pourraient être interrogés. En fait, on a dit que le régime des comités permettrait une étude si approfondie qu'il assurerait un examen plus détaillé des témoins et des documents. Ainsi, il serait plus facile de modifier les mesures. Ensuite, on espérait que la Chambre n'aurait qu'à donner une approbation automatique au rapport du comité une fois qu'elle en serait saisie.

Un tel système de propagande a fait naître, paraît-il, une forte concurrence chez les vis-à-vis, qui jouaient des coudes pour être nommés présidents de comité. Le nouveau régime de comités allait révolutionner l'ancienne Chambre des communes. Notre institution devait ressembler au Congrès des États-Unis,

et les aspirants de l'autre côté imaginaient déjà des manchettes semblables à celles des journaux américains. Ils voyaient déjà, à la une, un titre comme celui-ci: «Le sénateur Untel, président du comité omnipotent des voies et moyens, a fait savoir aujourd'hui que, si l'exécutif ne se rendait pas à sa demande, son comité cesserait d'appuyer le programme de lutte contre la pauvreté, institué par le président».

Nos vis-à-vis de l'arrière-ban se complaisaient dans ces rêves. Si seulement on leur permettait d'accéder à la présidence des comités, ils deviendraient marchands de pouvoirs et seraient une force dont il faudrait tenir compte. Je ne puis assurer l'authenticité de la rumeur, mais on me dit que certains d'entre eux vont jusqu'à prendre des leçons de diction dans l'espoir de se faire endisquer, comme le sénateur Everett Dirksen. Comme prix de consolation, ceux qui n'ont pas été élus ont été invités à des repas intimes au 24 de la promenade Sussex.

Je reviens maintenant à l'article 75c. Ce monde de rêve dont j'ai parlé s'est-il concrétisé? Pas que je sache. Les héros, ceux qui ont été nommés présidents, ont reçu une certaine mesure législative, leur matériel et leurs instructions, et ils ont été invités à s'y conformer. Ils ont été priés de voter selon les directives du parti, à n'accepter aucun amendement ni aucune modification. Voilà ce que le triumvirat avait décidé comme étant le mieux à faire.

Même si ces présidents avaient leurs comités, une chose que le gouvernement avait négligé de leur donner était l'autorité. L'article 75c les émascule davantage. Si les députés de l'arrière-ban de l'autre côté de la Chambre n'étaient pas si naïfs, ils formeraient maintenant un groupe de désillusionnés. Ils auraient constaté que tout ce que le régime des comités a accompli est de garder occupés les silencieux pour éviter tout embarras. Il était impossible d'éviter l'embarras avec une telle équipe maladroite, mais l'embarras à l'exécutif causé par les «esclaves de Trudeau» serait ainsi réduit au minimum.

La troïka savait que les affiches électorales proclamant: «Venez travailler avec moi» et représentant une image surréaliste du premier ministre exhortant les Canadiens à se joindre à lui, avaient attiré une foule de néophytes politiques, de théoriciens, sans trop de sens commun et de jugement pratique. Que devait faire le gouvernement de ces gens-là? Il a décidé de les fourrer dans des comités, mais les a mis en garde contre tout amendement, parce que la troïka est mieux placée que quiconque pour savoir ce qu'il faut faire.